

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

### **Commune de ROCHER**

Par arrêté en date du 19 juin 2023, le maire de ROCHER a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'inventaire et au classement des chemins communaux.

Mme Geneviève LAURENT a été désignée comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 4 au 18 juillet 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mme le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le 4 juillet 2023 de 10 H 00 à 12 H 00
- Le 18 juillet 2023 de 10 H 00 à 12 H 00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'inventaire et de classement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Madame le commissaire enquêteur : Mairie de ROCHER, 10 rue de la mairie 07110 ROCHER ou à [mairierocher@orange.fr](mailto:mairierocher@orange.fr)

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès du secrétariat de mairie de ROCHER au 04/75/88/35/29.